

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2017

## Administration générale

1. **La séance a été ouverte à 20 h en présence de quarante (40) personnes du public.** Le maire a souhaité une bienvenue particulière à l'entreprise **Brodeur & Lessard** à qui la Municipalité rendra hommage, après la réunion, dans le cadre de son *Programme de reconnaissance* de ses bâtisseurs.
2. Après avoir été modifiée, la proposition d'**ordre du jour a été adoptée** à l'unanimité.
3. Les **procès-verbaux** de la séance ordinaire du 13 novembre, de la séance d'ajournement du 23 novembre et de la séance extraordinaire du 3 décembre ont été adoptés à l'unanimité.
4. Un **relevé de la correspondance reçue depuis la dernière réunion** a été déposé.
5. Les **comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'approuver le Règlement no. 262 révisant le **Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux**.
7. Comme le veut la Loi sur l'éthique et la déontologie municipale, le **directeur général informe le public qu'aucune déclaration d'intérêt n'a été portée au Registre public par les élus**.
8. Il a été résolu à l'unanimité **de contribuer au projet spontané de citoyens d'éclairer le Parc du Sacré-Cœur** en fournissant les jeux de lumière manquants, sans excéder 175 \$ de dépense.
9. Il a été résolu à l'unanimité d'**allouer au club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin une subvention de 50 \$**, à dépenser dans Saint-Paulin, pour l'achat de prix pour sa fête de Noël.
10. Il a été résolu à l'unanimité d'**accepter l'offre de bénévolat de la troupe scout 246** de Bois-de-Boulogne qui viendra vivre un camp au lac Castor l'été prochain.
11. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser l'administration à recevoir Mme Lilianne Bouthillier comme stagiaire** au bureau municipal.
12. Il a été résolu à l'unanimité **de renouveler, pour l'année 2018, notre contrat de soutien informatique avec PG Solutions inc.**, au montant de 14 586,31 \$, taxes en sus.
13. Il a été résolu à l'unanimité de loger **une demande de financement** de deux (2) personnes-ressources dans le cadre du programme **Emploi d'été Canada 2018**.

14. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes**, du 22 décembre 2017, 16 h, au 3 janvier 2018, 9 h.
15. Il a été résolu à l'unanimité de **décliner l'offre de couverture additionnelle de notre assureur**, la *Mutuelle des Municipalités du Québec*, puisque la couverture de base répond aux besoins de notre municipalité.
16. Le maire a informé l'assistance des éléments suivants :
  - Le dossier de réclamation de M. Gilles Armstrong a été fermé par notre assureur.
  - Mme Laurence Requilé représentera la Municipalité un dîner conférence du ministre des Affaires municipales qui aura lieu à Louiseville lundi prochain, le 11 décembre.
  - La Municipalité a reçu et affiché comme il se doit les avis publics de la MRC concernant le calendrier des réunions du Conseil de la MRC et de son Comité administratif.

### **Sécurité publique**

17. Il a été résolu à l'unanimité d'**embaucher M. Jérémy Chevalier**, à titre d'apprenti pompier et d'autoriser son inscription à la formation nécessaire à l'exercice de la fonction de pompier.
18. Il a été résolu à l'unanimité d'**accueillir M. Nicolas Paillé comme observateur** au sein de notre brigade de pompiers.
19. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

### **Transport**

20. Il a été résolu à l'unanimité d'accueillir à Saint-Paulin, l'été prochain, **la randonnée cycliste Jimmy Pelletier**.
21. Il a été résolu à l'unanimité d'**accepter le versement du décompte progressif no. 2, à la firme MASKIMO Construction inc., pour la réparation de chemins municipaux endommagés au printemps**; le montant de ce paiement est de 537 547,95 \$.
22. Il a été résolu d'**autoriser la firme MASKIMO Construction inc. à réaliser des travaux imprévus sur le chemin de la Concession pour assurer la durabilité de l'ouvrage**. Ces travaux additionnels ne devraient pas occasionner de dépassement budgétaire parce des économies ont pu être réalisées dans ce projet.
23. Il a été résolu à l'unanimité d'**allouer à Bernard Lessard Excavation inc., un contrat de quelque 14 000 \$ pour la réparation d'un ponceau sur le chemin de la Belle-Montagne, face au Camping Belle-Montagne**, parce que sa configuration actuelle favorise le transport

de sédiments sur les terrains privés. Dans ce projet, parce que la Municipalité pense pouvoir se procurer le matériel à meilleur coût, elle fournira le ponceau elle-même et la soumission initiale du fournisseur a pu être ainsi réduite de quelque 11 000 \$.

24. Il a été résolu à l'unanimité d'**accepter le versement du décompte progressif no. 2 à la firme *Construction & Pavage Portneuf inc.* pour les travaux d'asphaltage 2017** sur les chemins des Allumettes, du Canton-des-Rivières et des Pins; le paiement est au montant de 33 875,18 \$.
25. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, n'avait pas d'autre information particulière à transmettre au public.

### **Hygiène du milieu**

26. Il a été résolu à l'unanimité de demander, au professionnel responsable des cours d'eau à la MRC, **de faire une analyse de la situation de l'érosion des berges de la rivière St-Louis** et de proposer, à la Municipalité, un plan d'action pour corriger la situation de plus en plus préoccupante pour les riverains de ce cours d'eau.
27. Il a été résolu à l'unanimité de prendre acte de l'avis du ministère de l'Environnement concernant **notre barrage sur la rivière du Loup** et de faire le nécessaire pour répondre à ses exigences.
28. Il a été résolu à l'unanimité d'**appuyer la candidature Mme Laurence Requilé au poste d'administratrice au conseil d'administration de l'OBVRLY.**
29. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé le public des changements qui surviendront en janvier dans la collecte des ordures. D'abord, **la collecte se fera dorénavant le mardi et les « grosses vidanges » ne seront plus ramassées par notre fournisseur.** La Municipalité organisera, au cours de l'hiver, des mesures alternatives moins coûteuses pour elle et pour l'environnement.

### **Santé et bien-être des citoyens**

30. Les dossiers de ce secteur d'activités seront traités à la séance d'ajournement qui aura lieu lundi le 11 décembre.
31. Le maire a néanmoins informé le public que **le Conseil est d'accord pour accepter l'offre de la Fabrique de céder ses immeubles à la Municipalité** et que cela sera officialisé à la séance d'ajournement de lundi.

### **Aménagement, urbanisme et zonage**

32. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a informé le public qu'il est toujours en attente des projets de règlements municipaux soumis pour approbation, et que deux (2) dossiers de citoyens de Saint-Paulin sont en traitement à la CPTAQ.

### **Culture, loisirs et sports**

33. Il a été décidé à l'unanimité **de féliciter Mme Rosalie Boisclair** du Club Zénix. Cette citoyenne de Saint-Paulin a décroché une bourse en athlétisme.

34. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, a signalé que l'activité de Noël de l'OTJ aura lieu le 17 décembre à 13 h 30.

### **Autres sujets**

35. Personne n'est intervenu à la parole au public.

36. Par vote unanime, à 20 h 20, **la séance a été ajournée au lundi 11 décembre, à 20 h.**